

18 nov 2011 -12:56

Appartient à [Conseil des ministres du 18 novembre 2011](#)

Coopération au développement

Négociations sur le programme indicatif de coopération avec les autorités palestiniennes

Négociations sur le programme indicatif de coopération avec les autorités palestiniennes

Le ministre de la Coopération au Développement Olivier Chastel tiendra une commission mixte avec les autorités palestiniennes afin de négocier un programme indicatif de coopération. Tous les 4 ans, la coopération au développement belge organise une commission mixte avec chaque pays partenaire dans le but de s'accorder sur un programme indicatif de coopération. Ce programme définit le contenu, les modalités et le montant indicatif de notre aide bilatérale avec le pays partenaire. La commission mixte avec les autorités palestiniennes est prévue pour le 23 novembre 2011 à Ramallah.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Olivier Chastel, ministre du Budget
et de la Simplification administrative
Queteletplein 7
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 211 38 11
<http://www.chastel.belgium.be>